



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 octobre 2013

### **Ouverture des Assises de la sécurité 2013 – Patrick Pailloux : « Priorité aux systèmes industriels »**

Patrick Pailloux, directeur général de l'ANSSI, a ouvert les Assises de la sécurité, qui se déroulent à Monaco du 2 au 5 octobre 2013. Son intervention a décliné les priorités nationales pour la sécurité des systèmes d'information.

Le Directeur général a souligné l'impératif de construction d'une stratégie à long terme pour les systèmes industriels, qui « *sont désormais les systèmes nerveux de nos Nations* » et a invité les industriels à « *se retrousser les manches* » pour œuvrer à la protection des systèmes critiques.

Il a rappelé que l'État avait pris ses responsabilités dans ce domaine en proposant au parlement la traduction législative des priorités décrites par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Le projet de loi de programmation militaire inclut des mesures qui visent notamment à permettre à l'État de fixer les règles de sécurité à appliquer aux systèmes critiques et à vérifier leur niveau de vulnérabilité.

Patrick Pailloux a précisé que l'État se mobilisait pour la filière au travers des investissements d'avenir et qu'un plan spécifique « Cybersécurité » avait été identifié dans le cadre des 34 plans annoncés par le président de la République pour dessiner la France industrielle de demain.

Enfin, il n'a pas manqué de rappeler que la sécurité commençait par l'hygiène informatique, un ensemble de mesures élémentaires à appliquer impérativement. Dans ce but, l'ANSSI poursuit sa politique de sensibilisation en publiant de nombreux guides techniques pour aider les entreprises.

#### **----- À propos de l'ANSSI**

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

Pour en savoir plus sur l'ANSSI et ses missions, rendez-vous sur [www.ssi.gouv.fr](http://www.ssi.gouv.fr).

Contact presse : +33 (0)1 71 75 84 04 – communication [at] ssi.gouv.fr